

Fiche de sécurité Bicarbonate de soude

Règlement (UE) 2020/878 de la Commission du 18 juin 2020. Conformément au règlement REACH 2020 n° 1577

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1. Identification du produit

Nom du produit	Bicarbonate de soude
Numéro d'enregistrement REACH de l'UE	01-2119457606-32-0062
Numéro CAS	144-55-8
Numéro CE	205-633-8
Synonymes	Bicarbonate de sodium ; levure chimique ; bicarbonate de sodium

1.2. Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Matières premières alimentaires, additifs alimentaires, produits médicaux, dispositifs médicaux, cosmétiques, traitement des gaz de combustion, industrie minière et métallurgique, industrie papetière
Utilisations déconseillées	Aucune utilisation non recommandée n'a été identifiée

1.3. Détails du fournisseur

Fournisseur	SAISA CHEMICALS
Adresse	C. JUAN HURTADO DE MENDOZA 15, 1º POST 28036 MADRID (SPAIN)
Téléphone	+34 91345 94444
Email	saïsa@saïsa.es
Téléphone d'urgence	+34 9156 20420

SECTION 2: IDENTIFICATION DES RISQUES

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (SI 2019 N° 720/EU 1272/2008)	
Physique risqué	Non classé
Risques pour la santé	Non classé
Risques environnementaux	Non classé
Additional information	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)

2.2. Éléments d'étiquetage

Numéro CE	205-633-8
Numéro CE	Non classé

2.3. Autres risques

Cette substance n'est pas classée comme PBT ou vPvB selon les critères de l'UE.

SECTION 3: Informations sur la composition/les ingrédients

3.1. Substance

Nom du produit	Sodium bicarbonate
Numéro CAS	144-55-8
Numéro CE	205-633-8

Formule chimique
Pureté

Na_2CO_3
> 99.5%

3.2. Mélanges

Description

NA

SECTION 4: Mesures de premiers secours

4.1. Mesures de premiers secours

Informations générales

Consultez immédiatement un médecin. Présentez cette fiche de données de sécurité au personnel soignant.

Inhalation

Éloignez la personne contaminée de la source de contamination. Conduisez-la à l'air frais et maintenez-la au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Assurez-vous que ses voies respiratoires sont dégagées. Desserrez les vêtements serrés, tels que les cols, les cravates ou les ceintures. En cas de difficulté respiratoire, le personnel qualifié peut administrer de l'oxygène. Placez la personne inconsciente à côté de vous en position latérale de sécurité et vérifiez qu'elle respire correctement.

Ingestion

Rincez abondamment la bouche à l'eau. Arrêtez immédiatement si la personne se sent mal, car les vomissements peuvent être dangereux. Ne provoquez pas de vomissements, sauf indication contraire d'un professionnel de santé. En cas de vomissements, maintenez la tête de la personne baissée pour éviter que le vomi ne pénètre dans les poumons. Ne donnez jamais rien par voie orale à une personne inconsciente. Consultez un médecin si la gêne persiste.

Contact avec la peau

Rincez immédiatement et abondamment à l'eau. Consultez un médecin d'urgence si les symptômes persistent.

Contact visuel

Rincez immédiatement et abondamment à l'eau. Retirez vos lentilles de contact et gardez les paupières grandes ouvertes. Continuez à rincer pendant au moins 10 minutes.

Protection de premiers secours

Le personnel de premiers secours doit porter un équipement de protection approprié lors de toute intervention.

4.2. Symptômes et effets les plus importants, à la fois aigus et différés

Informations générales

Voir la section 11 pour plus d'informations sur les risques pour la santé. La gravité des symptômes décrits variera selon la concentration et la durée de l'exposition.

Inhalation

Cela peut irriter le système respiratoire.

Ingestion

En cas d'exposition à des concentrations élevées: peut provoquer des douleurs d'estomac ou des vomissements.

Contact avec la peau

Un contact prolongé peut provoquer un dessèchement cutané.

Contact visuel

Irritation des yeux.

4.3. Indication des soins médicaux et traitements spéciaux nécessaires

Notes pour le médecin

Traitement symptomatique

Specific treatment

Not required

SECTION 5: Médias d'extinction

5.1. Médias d'extinction

Agents extincteurs appropriés

Ce produit n'est pas inflammable. Éteindre avec de la mousse résistante à l'alcool, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou un brouillard d'eau.

Moyens d'extinction inadéquats

N'utilisez pas de jets d'eau sous pression comme extincteur ; cela pourrait propager l'incendie.

5.2. Dangers spécifiques liés à la substance ou au mélange

Dangers spécifiques

NC

Produits de combustion dangereux

La décomposition thermique ou la combustion des produits peut inclure les substances suivantes : gaz ou vapeurs nocifs.

5.3. Recommandations pour les pompiers

Mesures de protection lors de la lutte contre l'incendie

Évitez d'inhalier les gaz ou les fumées de l'incendie. Évacuez les lieux. Refroidissez les récipients exposés à la chaleur à l'aide d'un jet d'eau et éloignez-les de la zone d'incendie si cela peut être fait en toute sécurité. Refroidissez à l'eau les récipients exposés aux flammes longtemps après l'extinction de l'incendie. Maîtrisez le ruissellement des eaux pluviales en les retenant et en empêchant leur déversement dans les égouts et les cours d'eau. En cas de risque de contamination de l'eau, prévenez les autorités compétentes.

Équipement de protection spéciale pour les pompiers

Utilisez un appareil respiratoire autonome à pression positive (ARA) et des vêtements de protection appropriés. L'équipement de pompier offre une protection de base en cas d'incident chimique.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles

Aucune action ne doit être entreprise sans formation adéquate ou sans risque personnel. Éloignez du déversement toute personne non essentielle et non protégée. Portez les vêtements de protection décrits à la section 8 de cette fiche de données de sécurité. Respectez les précautions de manipulation décrites dans cette fiche de données de sécurité. Lavez-vous soigneusement les mains après tout déversement. Assurez-vous que les procédures et formations de décontamination sont en place et qu'une solution d'élimination d'urgence est disponible. Ne touchez pas le produit déversé et évitez de trébucher dessus.

6.2. Précautions environnementales

Précautions environnementales

Éviter tout rejet dans les cours d'eau. En cas de déversement important : signaler toute contamination de l'environnement (eaux usées, cours d'eau, sols ou air) aux autorités compétentes.

6.3. Méthodes et matériaux de concentration et de nettoyage

Portez les vêtements de protection décrits à la section 8 de cette fiche de données de sécurité. Nettoyez immédiatement les déversements et éliminez les déchets en toute sécurité. Approchez-vous du déversement face au vent. Évitez de générer et de propager de la poussière. Petits déversements : aspirez le déversement ou ramassez-le à l'aide d'une pelle et d'un balai ou d'outils similaires et réutilisez-les si possible. Collectez le produit et placez-le dans des conteneurs à déchets appropriés et fermez-les hermétiquement. Les conteneurs contenant du produit déversé doivent être étiquetés en précisant le contenu et en comportant un

symbole d'avertissement. Lavez abondamment la zone contaminée à l'eau. Lavez soigneusement après un déversement. Neutralisez avec de l'acide. Attention : peut dégager de la chaleur. Après dissolution et neutralisation, le rejet dans les égouts avec une quantité importante d'eau peut être autorisé. Consultez les exigences des autorités locales compétentes en matière d'eau.

6.4. Référence à d'autres sections

Référence à d'autres rubriques

Pour la protection personnelle, voir la section 8. Voir la section 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions pour une manipulation sans danger

Précautions d'emploi

Lire et suivre les recommandations du fabricant. Porter les vêtements de protection décrits à la section 8 de cette fiche de données de sécurité. Tenir à l'écart des aliments, des boissons et des aliments pour animaux. Bien refermer le récipient après usage. Éviter toute manipulation susceptible de générer de la poussière. Ne pas manipuler le produit avant d'avoir lu et compris toutes les consignes de sécurité. Ne pas manipuler les emballages endommagés sans équipement de protection.

Conseils généraux en matière d'hygiène du travail

Lavez immédiatement toute peau contaminée. Retirez les vêtements contaminés. Lavez les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Ne mangez pas, ne buvez pas et ne fumez pas en portant ces vêtements. Lavez-vous les mains à la fin de chaque quart de travail et avant de manger, de fumer ou d'aller aux toilettes. Changez de vêtements de travail tous les jours avant de quitter votre lieu de travail.

7.2. Conditions de stockage sûres, y compris les incompatibilités possibles

Précaution de stockage

Stocker conformément à la réglementation locale. Tenir à l'écart des acides. Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. Garder l'emballage bien fermé dans un endroit frais et bien ventilé. Maintenir les emballages en position verticale. Protéger les emballages contre les dommages. Prévoir des bassins de rétention sur les sites de stockage afin de prévenir la contamination des sols et de l'eau en cas de déversement. Le sol de la zone de stockage doit être imperméable, sans joint et non absorbant.

7.3. Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)

Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées dans la section 1.2.

SECTION 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Commentaires sur les ingrédients

Aucune limite d'exposition n'est connue pour le(s) ingrédient(s).

8.2. Contrôles de l'exposition

Exposure controls



Contrôles techniques appropriés :

Assurez une ventilation adéquate. Une surveillance du personnel, de l'environnement de travail et des paramètres biologiques peut s'avérer nécessaire pour déterminer l'efficacité de la ventilation ou d'autres mesures de contrôle, et/ou la nécessité du port d'équipements de protection respiratoire. Privilégiez les procédés confinés, la ventilation par aspiration localisée ou d'autres mesures techniques pour minimiser l'exposition des travailleurs. Les équipements de protection individuelle ne doivent être utilisés que si l'exposition des travailleurs ne peut être maîtrisée par des mesures techniques. Veillez à ce que les mesures de contrôle soient régulièrement inspectées et entretenues. Assurez-vous que les opérateurs sont formés pour minimiser l'exposition.

Eye/face protection:

Le port de lunettes de protection conformes aux normes en vigueur est obligatoire lorsqu'une évaluation des risques indique un risque de contact avec les yeux. Les équipements de protection individuelle pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne EN166. Portez des lunettes de sécurité bien ajustées ou un écran facial. En cas de risque d'inhalation, le port d'un masque respiratoire complet peut être nécessaire.

Protection des mains:

Le port de gants imperméables et résistants aux produits chimiques, conformes aux normes en vigueur, est obligatoire en cas d'évaluation des risques indiquant un risque de contact cutané. Le choix du type de gants le plus adapté doit être effectué en collaboration avec le fournisseur/fabricant, qui pourra vous renseigner sur le temps de perméabilité du matériau. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne EN 374. En tenant compte des données spécifiques fournies par le fabricant, vérifiez régulièrement, pendant l'utilisation, que les gants conservent leurs propriétés protectrices et remplacez-les dès que vous constatez une détérioration. Un changement fréquent est recommandé.

Autres protections pour la peau et le corps :

Le port de chaussures appropriées et de vêtements de protection supplémentaires conformes aux normes approuvées est obligatoire si une évaluation des risques indique qu'une contamination cutanée est possible.

Hygiène mesures

Prévoir une fontaine oculaire et une douche de sécurité. Ne pas sécher les vêtements de travail contaminés sur le lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail. Adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains à la fin de chaque poste de travail et avant de manger, de fumer et d'aller aux toilettes. Ne pas manger ni fumer pendant l'utilisation de l'équipement. Informer le personnel des dangers potentiels des produits de nettoyage.

Protection respiratoire

Le port d'une protection respiratoire conforme à une norme approuvée est obligatoire si une évaluation des risques indique un risque d'inhalation de contaminants. Une protection contre les poussières nocives est requise lorsque la concentration en particules dans l'air dépasse 10 mg/m³. Utiliser un masque anti-poussières adapté. S'assurer que tous les équipements de protection respiratoire sont adaptés à l'usage prévu et portent la marque UKCA. Vérifier que le masque est bien ajusté et que le filtre est changé régulièrement. Utiliser des cartouches filtrantes combinées et des cartouches filtrantes pour gaz adaptées à l'usage prévu. Utiliser des masques complets avec cartouches filtrantes remplaçables adaptées à l'usage prévu. Utiliser des demi-masques et des quarts de masques avec cartouches filtrantes remplaçables adaptées à l'usage prévu.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations de base sur les propriétés physiques et chimiques

Apparence	Granules. Solid
Couleur	Blanché
Odour	Odourless
pH	pH (diluted solution): 8.4 (1%)
Point d'ébullition	> 500°C
Boiling point and range	NA
Point d'éclair	NA
Taux d'évaporation	NA
Inflammabilité (solide, gaz)	NA
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosion	Aucune information disponible
Pression de vapeur	66,9 pa @ 20°C
Densité de vapeur	NA
Densité de vapeur	2.21-2.23@ 20°C
Solubilités	93,4 g/l eau @ 20°C
Partition coefficient	NA
Coefficient de partage	NA
Température de décomposition	> 60°C
Viscosité	NA
Propriétés explosives	NA
Propriétés oxydantes	NA

9.2. Autres informations

Autres informations	NA
---------------------	----

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Aucun risque de réactivité connu n'est associé à ce produit.
------------	--

10.2. Stabilité chimique

Stabilité	Stable à température ambiante normale et lorsqu'il est utilisé conformément aux recommandations. Stable dans les conditions de stockage prescrites.
-----------	--

10.3. Possibilité de réactions aux risques

Possibilité de réactions aux risques	Aucune réaction potentiellement dangereuse n'est connue.
--------------------------------------	--

10.4. Possibilité de réactions aux risques

Conditions à éviter	On ignore tout des conditions susceptibles de conduire à des situations dangereuses.
---------------------	--

10.5. Matériaux incompatibles

Matériel à éviter	Acides forts. Agents oxydants puissants.
-------------------	--

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux

Ce produit ne se décompose pas lorsqu'il est utilisé et/ou stocké conformément aux recommandations. Les produits de décomposition thermique ou de combustion peuvent inclure les substances suivantes : gaz ou vapeurs nocifs.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë-orale (DL ₅₀ mg/kg)	4.000.0
Espèces	Rat
Notes (oral LD ₅₀)	D'après les données de classement disponibles, il répond aux critères
ETA oral (mg/kg)	4.000.0
Acute dermal toxicity	
Notes (dermal LD ₅₀)	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.
Toxicité aiguë par inhalation	
Notes (inhalation LC ₅₀)	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.
Irritation cutanée	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.
Irritation oculaire grave	Cela provoque de graves problèmes d'irritation oculaire.
Sensibilité respiratoire	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.
Sensibilité respiratoire	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.
Mutation des cellules germinales	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.
Cancérogénicité	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.
Toxicité reproductive (fertilité)	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.
Toxicité reproductive (développement)	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.
Risque d'aspiration	Ce n'est pas pertinent
Informations générales	Aucun risque pour la santé n'est connu. La poussière peut irriter les yeux et les voies respiratoires. La gravité des symptômes décrits dépendra fortement de la concentration et de la durée de l'exposition.
Inhalation	Cela peut irriter le système respiratoire
Ingestion	L'ingestion peut provoquer une gêne. Elle peut entraîner des douleurs abdominales et des vomissements.
Contact avec la peau	Un contact prolongé peut provoquer un dessèchement de la peau.
Contact visuel	Irritation
Voie d'exposition	Aucune information disponible

11.2. Autres informations sur les risques

Aucune information disponible

SECTION 12: Informations écologiques

Écotoxicité

Il n'est pas considéré comme dangereux pour l'environnement. Cependant, des déversements importants ou fréquents peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

12.1. Toxicité

Toxicité

Toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë – poissons

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

NOEC, 96 heures : 5200 mg/l, *Lepomis macrochirus* (crapet arlequin)

CL₅₀, 96 heures : 7100 mg/l, *Lepomis macrochirus* (Grenouillère bleue)

Toxicité aiguë - aquatique

Invertébrés

NOEC, 48 heures : 3100 mg/l, *Daphnia magna*

EC₅₀, 48 heures: 4100 mg/l, *Daphnia magna*

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité

La dégradabilité du produit est inconnue.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation

Il n'existe aucune donnée sur la bioaccumulation.

Partition coefficient

NA

12.4. Mobilité sur le terrain

Mobilité

Mobilité sur le terrain

12.5. Résultats PBT et vPvB

Ce produit ne contient pas de substances classées comme PBT ou vPvB.

12.6. Propriétés perturbatrices du système endocrinien

NA

12.7. Autres effets indésirables

Aucune information disponible

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

General information

La production de déchets doit être réduite au minimum, voire évitée. Réutilisez ou recyclez les produits autant que possible. Éliminez les déchets et les emballages en prenant toutes les précautions nécessaires. L'élimination de ce produit, de ses solutions de traitement, de ses déchets et de ses sous-produits doit toujours être conforme à la réglementation locale.

Méthodes de suppression

Éliminez les produits excédentaires et ceux qui ne peuvent être recyclés par l'intermédiaire d'un prestataire agréé. Les emballages doivent être collectés en vue de leur réutilisation ou de leur recyclage. L'incinération ou la mise en décharge ne doivent être envisagées que lorsque le recyclage est impossible. Les déchets ne doivent pas être rejetés dans le réseau d'égouts sans traitement préalable, sauf s'ils sont entièrement conformes aux exigences des autorités locales compétentes en matière de traitement des eaux.

SECTION 14: Transportation information

General	Ce produit n'est pas couvert par les réglementations internationales relatives au transport des marchandises dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).
14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification	NA
14.2. Nom d'expédition incorrect	NA
14.3. Classes de transport dangereux	Il n'y a pas de panneaux de signalisation routière.
14.4. Groupe d'emballage	NA
14.5. Risques environnementaux	Polluant dangereux/polluant marin
14.6. Précautions particulières d'utilisation	NA
14.7. Expédition en vrac conformément aux instruments de l'OMI	NA

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. <u>Réglementations en matière de sécurité, de santé et d'environnement/législation spécifique relative à la substance ou au mélange</u>	
National regulations	Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'autorisation et les restrictions applicables aux substances chimiques (REACH) (tel que modifié). Règlement (UE) n° 453/2010 du 20 mai 2010. Règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 concernant la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges (tel que modifié). Directive 1999/45/CE relative aux préparations dangereuses. Directive 67/548/CEE relative aux substances dangereuses.
Restrictions (SI 2020 n° 1577 Annexe XVII)	Aucune restriction spécifique n'est connue pour ce produit..
15.2. Évaluation de la sécurité chimique	Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée.

SECTION 16: Autres informations

Abbreviations and acronyms used	STEL: Short Term Exposure Limits TWA: Time Weighted Average OSHA: Occupational safety and Health Administration OEL: Occupational Exposure Limit EC N°: The European Community number CAS: Chemical Abstracts Service ATE: Acute Toxicity Estimate LC50: Lethal Concentration to 50 % of a test population. LD50: Lethal Dose to 50% of a test population (Median Lethal Dose). PBT: Persistent, bioaccumulative and toxic substance vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative ADR: European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road ADN: European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by inland waterways IATA: International Air Transport Association ICAO: Technical instructions for the safe transport of dangerous goods by air IMDG: International Maritime Dangerous Goods
---------------------------------	---

Principales références bibliographiques et

sources de données

Source: European Chemicals Agency, <http://echa.europa.eu/>

Conseils de formation

Veuillez lire et suivre les recommandations du fabricant. Seul le personnel formé est habilité à utiliser ce produit.

Note à l'organisateur

Cette FDS est établie à partir des informations et documents fournis par le propriétaire du produit. CRAD et/ou l'auteur de la FDS déclinent toute responsabilité en cas d'erreur dans l'établissement de la FDS et de pertes financières ou immatérielles résultant d'informations ou de documents incomplets ou erronés provenant du propriétaire du produit.

Les informations du certificat sont utilisées exclusivement pour cette FDS. Aucune modification ne peut y être apportée sans l'accord du titulaire du certificat, et les informations de ce dernier ne peuvent être utilisées pour une autre FDS. Dans le cas contraire, le titulaire du certificat décline toute responsabilité concernant la FDS du propriétaire.

saisa
chemicals